

Réduction des émissions de CO2

Engagement de la direction

La protection de la planète et de l'environnement n'a jamais suscité autant d'attention qu'aujourd'hui. L'accélération du réchauffement climatique, dont nous sommes tous les témoins, ne peut laisser aucun acteur indifférent.

Jean-Gallay s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 de 10 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023

Pour cela nos objectifs sont :



Travailler avec un partenaire qualifié



Optimiser nos contrats énergie et gaz en prônant des sources renouvelables.
Installer un carport photovoltaïque sur le parking



Installer des sous-compteurs pour identifier la consommation électrique des procédés



Effectuer des contrôles réguliers de nos fluides afin de prévenir l'apparition de fuites et choisir des gaz dont le pouvoir de réchauffement global est inférieur à 150



Optimiser la récupération de chaleur produite sur les procédés industriels
Étudier les opportunités d'optimisation de chauffage du bâtiment et de son enveloppe thermique
Mettre en place des écogestes

Plan les Ouates
Le 20.12.2024

P. Gisel

